

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 9, DÉCEMBRE 2015

LÉGISLATURE 2013-2016



DANS CE NUMÉRO

3 Edito

16 Manifestations 2016

20 Budget 2016



Assemblée primaire communale 2015

RENDEZ-VOUS LE 14 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 14 décembre 2015 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 15 juin 2015
2. Présentation du budget 2016
 - ◀ Informations
 - ◀ Approbation
3. Rapport des chefs de départements
4. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

CHANGER DE LIGUE !

L'activité touristique de Vercorin et son développement occuperont une place importante tout au long de l'année 2016.

LE DEFI DE LA NOUVELLE RESIDENCE DE TOURISME

D'ici quelques semaines, les aléas en rapport avec le projet de la résidence de tourisme de Vercorin devraient être réglés, en accord avec les parties concernées. Sa construction devrait donc pouvoir commencer au printemps 2016. Si tout se passe bien, près de 450 lits supplémentaires viendront compléter l'offre d'hébergement de notre village touristique, dès l'hiver 2017-2018.

Cette construction n'est pas anodine. Grâce à elle, Vercorin changera de catégorie et sera enfin proposée sur les catalogues des tour-opérateurs. Cette nouvelle donne doit nous faire réfléchir sur les prestations que nous sommes et seront capables d'offrir à nos hôtes. Ces prestations devront être à la hauteur de leurs attentes, sans quoi tous les efforts déployés pour convaincre les investisseurs n'auront pas les effets attendus.

Notre village touristique a des atouts indéniables, susceptibles d'en faire une destination unique. En revanche, ces atouts n'auront une véritable valeur commerciale qu'au moment où ils seront mis en valeur, en étant combinés pour en faire des produits attractifs, et qu'ils seront dynamiquement promus et proposés à la vente de manière professionnelle. Or, il faut le reconnaître, les acteurs touristiques de Vercorin ne sont actuellement pas organisés pour valoriser collectivement leurs prestations et nos structures touristiques ne sont pas armées pour les guider et les accompagner dans une démarche de création de valeur, de promotion et de commercialisation. Dès lors, afin de mieux appréhender ces questions, le Conseil communal a mis sur pied un groupe de travail, accompagné par l'Institut d'Entrepreneuriat & Management de la HES-SO Valais. Au terme de sa réflexion, ce groupe devrait être à même de proposer une stratégie touristique claire et quelques changements structurels, dans le but de rassembler tous les acteurs touristiques autour d'un projet de développement commun.

La mise en exploitation de la résidence de tourisme va entraîner une augmentation conséquente du nombre de visiteurs sur Vercorin. Certaines de nos infrastructures sont à même de supporter sans trop de problèmes une charge

supplémentaire. D'autres, en revanche et sans parler des installations des remontées mécaniques, devront être adaptées, améliorées et quelques-unes créées. Certains travaux ont déjà commencé, notamment avec les sentiers pédestres didactiques, la rénovation du jardin d'enfants du Creux-du-Lavioz, celle de la terrasse du bâtiment administratif, etc. D'autres devront suivre et les idées ne manquent pas: pistes VTT de difficultés diverses, bus Vercorin - Anniviers, décollage/atterrissage pour les parapentes, snowpark le long des pistes, courts de tennis, patinoire, etc. Nos nouveaux clients seront friands d'activités et il nous appartient de réaliser en priorité, les infrastructures les plus prometteuses.

De leur côté, nos commerçants devront aussi se préparer à accueillir les hôtes de la résidence de tourisme. Vercorin a certainement la capacité de recevoir quelques centaines de visiteurs supplémentaires. En revanche, cela ne pourra pas se faire du jour au lendemain et une certaine anticipation sera nécessaire pour que les prestations de chacun puissent satisfaire pleinement les exigences de nos futurs hôtes.

Le tourisme est l'affaire de tous. Comme dans le foot, changer de ligue exige de la volonté, beaucoup d'entraînement, l'appui d'un bon coach et un véritable esprit d'équipe. Vercorin dispose des joueurs, du terrain et du ballon. Il lui reste deux petites années pour trouver son coach et forger son esprit d'équipe.

Ensemble, j'en suis persuadé, nous pouvons réussir !



Alain Peruchoud

Procès-verbal

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2015

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 102 participants.

Il excuse Mme Cosette PRODUIT, absente, car opérée tout récemment.

Il signale la présence, obligatoire, de M. Marc-André BALLESTRAZ, représentant de l'organe de contrôle officiel (Fiduciaire FIDAG SA).

Il constate que la convocation pour cette assemblée a été effectuée dans les formes et les délais prescrits, soit l'affichage au pilier public, la publication au Bulletin Officiel N° 21 du 27 mai 2015 et enfin la distribution, à tous les ménages de la commune, du CHALAIS-Infos N° 8 du mois de juin.

Avant de débiter la partie officielle, sur proposition du Président, l'Assemblée accepte MM. Michel PERRUCHOUD et Gilles COSTAZ en qualité de scrutateurs ad hoc.

M. Alain PERRUCHOUD présente l'ordre du jour prévu pour cette assemblée.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 15 décembre 2014
2. Comptes de l'exercice 2014
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Statuts de l'Association des Ecoles Primaires des communes de Chalais, Chippis et Grône et du Cycle d'Orientation Régional de Grône (AEPORG)
4. Modification partielle de plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions (RCCZ)

Adaptation à la mensuration fédérale et au cadastre forestier

- Présentation
- Traitement des oppositions
- Approbation

5. Rapport des Chefs de Départements
6. Divers

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014

Le protocole a été intégralement publié dans le bulletin d'information du Conseil communal « CHALAIS-Infos » N° 8 du mois de juin 2015.

Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé sans aucune remarque.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2014

M. Alain PERRUCHOUD débute par l'habituel rapport présidentiel sur les projets en cours et notamment les dossiers en lien avec l'aménagement du territoire (PAD, RPU (Harrô, Grampraz, Fuidjioux, ERE, RETA), la route de délestage de Vercorin, les lits EMS à Venthône et à la Clinique Sainte-Claire, le remplacement du téléphérique, l'AGGLO Valais central, les nouvelles taxes des Services publics et leur règlement, la carte des dangers, les réflexions sur l'organisation et les stratégies touristiques, les zones à bâtir en lien avec la LAT.

Puis, il débute la présentation proprement dite des comptes 2014 en illustrant ses propos à l'aide de différents diagrammes (Résultats globaux et leur évolution depuis 2008, comptes de fonctionnement par tâches, résultats déficitaires des Services publics, détails des investissements avec explications sur les dossiers qui ont dépassé le budget de plus de Fr. 50'000.-, bilan communal, graphique des indicateurs financiers).

	Fonctionnement		Investissement	
Charges / Dépenses	Fr.	12'876'379,31	Fr.	2'307'504,42
Revenus / Recettes	Fr.	14'799'894,91	Fr.	430'954,40
Marge d'autofinancement	Fr.	1'923'515,60		
Amortissements comptables	Fr.	1'676'550,02		
Excédent de revenus	Fr.	246'965,58		
Investissements nets			Fr.	1'875'550,02
Excédent de financement	Fr.	46'965,58		

Au nom de l'organe de révision (FIDAG SA), M. Marc-André BALLESTRAZ donne une lecture résumée du rapport d'audit et de ses conclusions qui recommandent l'approbation du compte annuel soumis ce soir à l'approbation de l'Assemblée primaire. M. Jean-Yves PERRUCHOUD émet des craintes quant à la transparence des comptes communaux et demande instamment que les chiffres détaillés soient mis à disposition des citoyens sur le site internet.

Il relève que les chiffres de l'une des diapositives présentées n'ont pas été modifiés et qu'il s'agit des indications 2013.

Il révèle les écritures compensées des intérêts des prêts à la télécabine pour Fr. 160'000.- qui devraient, formellement, apparaître en recettes et en dépenses.

Enfin, il estime que l'endettement devrait être corrigé et comprendre les prêts à la Télécabine, ce qui porte l'endettement à plus de Fr. 6'600.- par habitant.

Le Président reconnaît cette erreur de chiffres sur sa présentation, mais relève que la publication remise à tous les citoyens est correcte.

La distinction entre patrimoine financier et administratif (Prêts à la Télécabine) a été discutée avec les services de l'Etat du Valais; d'où cette présentation qui ne sera plus remise en question.

En ce qui concerne les intérêts, ils ont effectivement été enregistrés; par contre, comme il s'agit d'un simple mouvement comptable, les écritures n'ont pas été consignées dans des comptes différents.

Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2014, à l'unanimité.

3. STATUTS DE L'ASSOCIATION DES ECOLES PRIMAIRES DES COMMUNES DE CHALAIS, CHIPPIS ET GRÔNE ET DU CYCLE D'ORIENTATION RÉGIONAL DE GRÔNE (AEPORG)

Le Président précise et commente les articles de ces statuts qui découlent d'un contrat de prestations que l'Etat du Valais a imposé aux communes, suite à la modification de la loi sur l'enseignement et à l'obligation de disposer d'une direction d'école. Dans ce cadre, la Commune de Chalais a opté pour une direction unique intercommunale pour toute la scolarité obligatoire. L'incidence financière est estimée à un coût supplémentaire de Fr. 80'422.-.

Ces statuts seront valables uniquement jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention pour le Cycle d'orientation régional de Grône qui l'incorporera.

Cette direction interrégionale débutera effectivement son activité à la rentrée d'août 2016.

Au vote, les citoyen-ne-s acceptent les statuts de l'Association des Ecoles Primaires des communes de Chalais, Chippis et Grône et du Cycle d'Orientation Régional de Grône (AEPORG), à la majorité, 1 abstention déclarée, sans aucune opposition.

4. MODIFICATION PARTIELLE DE PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ) ET DU RÈGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS (RCCZ) ADAPTATION À LA MENSURATION FÉDÉRALE ET AU CADASTRE FORESTIER

M. Olivier HUGO présente l'historique de ce dossier et les modifications proposées pour le RCCZ; il s'agit essentiellement de l'alignement des constructions sur l'axe du téléphérique (art. 16a), la protection des zones mayens et agricoles (Art. 52, al. 7, 53, al. 8, 54 al. 9, 55 al. f) ainsi que l'adaptation du plan d'affectation des zones (PAZ) au parcellaire de la mensuration cadastrale des villages de plaine et de Briey et au cadastre forestier déjà homologué.

Deux oppositions ont été déposées, dont une retirée après la séance de conciliation.

L'opposition de M. Gerbert ANTILLE concerne sa parcelle à Briey, située en zone forestière.

Le cadastre forestier est homologué et en vigueur depuis 2009. Aujourd'hui, il s'agit d'un simple report sur les plans d'un fait existant, qui ne modifie en rien la situation de la parcelle concernée.

Dès lors, le Conseil communal propose le rejet de l'opposition et l'acceptation des modifications proposées.

Au vote, les citoyen-ne-s rejettent l'opposition de M. Gerbert ANTILLE à la majorité, 2 oppositions et 17 abstentions déclarées.

En 2^{ème} partie du vote, les citoyen-ne-s acceptent les modifications partielles du RCCZ et du PAZ, à la majorité; avec 5 abstentions déclarées, sans opposition.

5. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. CÉDRIC RUDAZ

En première partie de son propos, M. Cédric RUDAZ présente l'état des chantiers 2015 (Chemin de Tracuit, Suppression des lampes au mercure, Réservoir de Roches-Hombes, Réseaux souterrains des routes de la Pharmacie et des Fermes, Sentiers didactiques, Zone 30 km/h en plaine, Bacs à fleurs à la route du Tombec, Panneaux solaires photovoltaïque à la STEP de Granges (~ 200'000 kWh par an).

En 2^{ème} partie, il relate l'avancée du projet des sentiers didactiques « de Chalais aux chalets » dont les étapes 2015 « . . . en passant par Réchy » et « . . . en passant par Vercorin » sont en voie de réalisation.

Finalement, il fait part des nombreuses fuites sur le réseau communal d'eau potable (Réservoir de Briey, Grampraz, Impasse des Ecureuils, Source des Evouettes, Impasse du Tour du Mont) qui représentent des « paniers percés » pour les finances communales.

M. PASCAL VEILLON

La piste de descente VTT a été le principal dossier 2015. Aujourd'hui, tous les propriétaires ont donné leur accord au tracé proposé; la mise à l'enquête publique devrait être effectuée à la fin de l'été pour une réalisation en 2016.

M. Pascal VEILLON présente l'identité et les activités de Sierre Anniviers Marketing (SAM) qui gère la publicité de nos stations et de la plaine. Le budget annuel atteint près de Fr. 850'000.-, dont Fr. 6'800.- pour la Commune de Chalais, Fr. 42'800.- pour Vercorin Tourisme et Fr. 24'400.- pour la Télécabine de Vercorin.

Pour les prochaines campagnes (été 2015 + hiver 2015/2016 + été 2016), la Commune de Chalais versera un montant supplémentaire de Fr. 50'000.-.

Avant de souhaiter un bel été, il annonce l'édition de VercoJazz 2015 qui prendra ses nouveaux quartiers sur le parking de la Télécabine de Vercorin dès le 24 juillet 2015.

M. OLIVIER HUGO

M. Olivier HUGO débute son tour d'horizon par les dossiers

d'aménagement du territoire, tout spécialement la densification du secteur des Grampraz, les adaptations réglementaires explicitées précédemment, les plans d'aménagement détaillés des Harrô, les remaniements parcellaires agricoles et urbains (route de délestage d'Anniviers, Fontany & Télécabine), la carte des dangers hydrauliques et l'espace réservé aux eaux (ERE) mis à l'enquête publique au début mai 2015.

En deuxième partie, il donne connaissance des investissements 2015 en cours (terrasse du Centre administratif communal, réfection de la Maison bourgeoise de Chalais, réfection des places de jeux à Chalais et Vercorin, isolation et réfection de la buvette du Lavioz, amélioration de la route de Tracuit aux Ziettes).

6. DIVERS

M. Jean-Daniel NANCHEN, prend la parole au nom d'un groupement citoyen. Il présente les inconvénients de la ligne à très haute tension Chamoson-Chippis (tranchée, pylônes, envergure, rayonnement, santé publique) et demande instamment que le Conseil communal prenne parti pour l'enfouissement de la ligne qui devrait être érigée sur le coteau.

Le Président informe qu'à sa connaissance, toutes les autorisations sont actuellement en force.

Il rappelle qu'à l'époque, le Conseil communal ne s'était pas opposé à cette nouvelle ligne et avait privilégié l'enlèvement de la ligne actuelle, très (trop) proche des habitations.

Tout dernièrement, le Conseil communal s'est penché sur ce problème. Evidemment, il aurait préféré que cette ligne soit enfouie totalement, mais tenant compte de l'éloignement du passage de la nouvelle ligne et de l'amélioration apportée à la sauvegarde de la santé des habitants, il confirme son exigence que la ligne de la plaine soit démontée au plus vite, dès la mise en service de la nouvelle installation.

En plus, le Conseil communal demande instamment que les études précises et détaillées pour l'enfouissement futur de la ligne soient démarrées rapidement, dans le cadre du projet R3.

M. Jean-Daniel NANCHEN estime qu'il s'agit d'un problème de santé publique, de préservation de l'économie touristique et du paysage qui concerne toute la population; il a l'intime conviction que l'enfouissement est réalisable techniquement et fi-

nancièrement; ainsi une mobilisation importante pourrait faire changer les décisions actuelles.

Il annonce également que des feuillets de soutien sont disponibles à la sortie de la salle.

A la demande de précisions de M. Cédric RUDAZ, Vice-Président, M. Jean-Daniel NANCHEN souhaite que le Conseil communal manifeste la volonté politique et citoyenne de la Commune de Chalais pour agir, aider à faire entendre cette protestation, exiger de réviser le projet pour aboutir à un enfouissement de la ligne.

M. Alain LOSIO remercie pour la réfection du chemin des écoliers et la réfection prochaine des places de jeux pour assurer la sécurité des enfants.

Il demande de sensibiliser l'entreprise BALLESTRAZ, dont la vitesse excessive des cars constitue un danger non négligeable; il fait référence à l'art 32 LCR (vitesse adaptée à la situation effective).

En référence aux constructions en cours d'immeubles, près de son habitation, M. Alain LOSIO reconnaît que le Conseil communal a beaucoup de travail, mais demande de considérer qu'il n'y a pas de petits dossiers et que tous méritent d'être traités avec compétence et en respectant le droit de chacun.

M. Jean-Daniel NANCHEN réagit aux conditions d'attribution des bourses de la Fondation Clémentine & Maurice ANTILLE

qui sont simplistes, sexistes et rétrogrades et demande de changer les buts pour soutenir les bourgeois des deux sexes.

Le Président rappelle qu'il s'agit de la volonté et décision de la fondatrice Mme Clémentine ANTILLE.

A ce jour, selon les avis juridiques sollicités, il semble, qu'il soit impossible de modifier un tel acte.

M. Damien GOËL s'inquiète des mesures prises pour réduire les nuisances provoquées par les clients du café-restaurant du Téléphérique à Vercorin (tapage nocturne, ivresses graves).

Le Président répond que le tenancier a déjà été averti et que les nuisances, à sa connaissance, avaient été réduites, voire avaient cessé. Il signale également la demande du locataire de terminer le contrat d'exploitation plus rapidement que prévu. Par contre, il est bien évident que ces problèmes de nuisances relèvent de l'action de la PM Sierre et du Conseil communal.

M. Michel FOURNIER demande si le projet de déplacement de la prise d'eau à l'Ar du Tzan est toujours d'actualité.

M. Alain PERRUCHOU signalait que le mandat d'étude a été attribué, mais que le dossier doit être « réveillé » pour qu'il puisse être mis au goût du jour.

La parole n'est plus demandée et le Président clôt l'Assemblée à 22 h. Il invite les participant-e-s à partager le verre de l'amitié et leur souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

◀ Alain Perruchoud, Président

◀ François Zuber, Secrétaire

Travaux publics

LE MOT DE CEDRIC RUDAZ

UN DES OUTILS DÉMOCRATIQUES

Pouvons-nous reprocher à une certaine couche de notre population de se préoccuper pour nos générations futures? Je pense qu'il est tout à fait légitime que certaines personnes relèvent, de manière prioritaire à nous autorités, que les réflexions et approches doivent se mener en prenant un maximum de critères en considération. Surtout si ces derniers relèvent de domaines vitaux et patrimoniaux. L'implication des parties ou simplement l'écoute aurait certainement permis de mieux fédérer et de se sentir tout au moins impliqué dans une défense des intérêts publics tant au niveau architectural qu'au niveau du maintien des valeurs.

Je regrette profondément cette situation qui, j'en suis persuadé, aurait pu être un échange des plus transparents et des plus bénéfiques entre la population chalaisarde et leurs autorités. Ce n'est pas trop tard mais il faut cependant avancer de manière positive et ouvrir le dialogue, écouter, partager voire tenir compte des avis populaires. C'est ainsi la démocratie et c'est à nous de la faire progresser afin d'avoir des projets fédérés où la population entière est fière de démontrer à nos hôtes les atouts de nos villages.

BUDGETS CANTONAUX.....COMMUNAUX

Le recul nécessaire à la répartition des charges entre l'état et le canton RPT2 n'est pas assez grand pour se forger une opinion claire sur le sujet. Toutefois, les premiers chiffres démontrent une tendance forte à porter au budget communal des montants fixes et inflexibles. En sus, le frein à l'endettement accentue une dégringolade des subventions et des participations cantonales.

Prenons l'exemple d'un secteur où les critères d'évaluation témoignent d'une réflexion à court terme. Nos forêts protectrices ont un rôle important en matière de sécurité ainsi que pour un équilibre environnemental. Les hectares à entretenir pour 2015, prescrit par le canton, passe de 66 à 59. Les montants (par hectare) mis à disposition par le canton et la confédération passent de 10'000.- à 9'000.-, alors que la confédération est prête à investir plus dans ce domaine. La partie contractuelle de 5 ans, devient un contrat annuel négociable. Reste à espérer que notre nature ne s'insurge point contre ces différentes positions étatiques pour une partie irresponsable.

Travaux de forages et de consolidation au secteur des « Rochers » sous Briey



Le secteur des routes cantonales va atterrir à 25 Mio pour les entretiens contre 75 Mio auparavant. Ce qui fait pour notre commune une diminution de participation de l'ordre de 130'000.- en 2015 à 50'000.- pour 2016. Faut-il voir d'un bon œil cette économie ? En 2015, les routes cantonales sises sur notre territoire n'ont point été épargnées par les dégâts et des mesures urgentes ont dû être prises à plusieurs endroits de la route cantonale Chalais-Vercorin. En limitant les entretiens, le risque encouru est d'accroître le danger d'une part, ainsi que le nombre d'interventions d'autre part. Ces mesures d'urgence engendrent d'office des travaux plus conséquents et donc plus onéreux.

6 SUR 13, ET ON GRIMPE

L'objectif visé était 5 et nous sommes arrivés à 6. Tel a été le bilan fort réjouissant 2015 du projet de sentiers didactiques de Chalais aux Chalets. Ceci grâce aux partenaires et en particulier à la fondation Gelbert qui, par son aide de 30'000.-, a permis la réalisation de l'étage horizontal « en passant par le Ricard ». Ce sentier est quelque peu particulier et permet aux

différents utilisateurs de parcourir, pieds nus dans le bisse, une partie du parcours. Ce projet est extrêmement passionnant car il marie l'historique de nos 4 villages avec une promenade en détente à portée de tous. Les enfants, les touristes et les régionaux apprécieront certes les questions et les astuces liées aux aspects ludiques. Ainsi, la poursuite des efforts quittent la plaine pour rejoindre Briey et Vercorin en 2016. En effet, « en passant par Briey » et « en passant par le Mont » sont les prochaines étapes à rejoindre la colonne vertébrale reliant Chalais au Crêt du Midi. La participation communale devrait être identique aux années précédentes soit 35'000.-. L'implication de partenaires locaux démontre l'authenticité d'un tel projet qui met en valeur la richesse de notre patrimoine.

Que vous et vos familles profitiez au maximum de moments de convivialité et de partage, bonnes fêtes de fin d'année et beau printemps.

◀ Rudaz Cédric, Vice-président

Panneau « en passant par Réchy » qui s'intègre à la Place



INFOS EN IMAGE



En 2016, l'Etat du Valais poursuivra les travaux de réparation de la route de Nax, à la sortie du village de Vercorin.



Quelques citoyens ont proposé au Conseil des solutions concrètes pour améliorer l'esthétique de l'entrée du village de Vercorin. Merci à eux pour leur initiative.



Le budget 2016 prévoit la réalisation d'une route communale dans le secteur de Fontany.



Bonne nouvelle pour les habitants du chemin de Combe à Briey. Leur accès sera goudronné en 2016.



Merci aux habitants de la rue de la Pharmacie, à Réchy, pour la patience dont ils ont fait preuve durant les travaux.

Service de la sécurité publique

POLICE MUNICIPALE ET CORPS DE SAPEURS POMPIERS: LES DEUX PILIERS DE NOTRE SECURITE

Depuis 2014, nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne collaboration avec la police de proximité mise en place avec la police municipale de Sierre. Celle-ci a atteint actuellement une vitesse de croisière raisonnable.

L'effectif étant au complet, les agents sont plus souvent à l'extérieur. Grâce à cette police de proximité, les personnes font plus facilement appel à elle, pour régler les différends de voisinage. Un effort particulier a été mis en place concernant les véhicules sans plaques stationnés sur le domaine public, ainsi que les contrôles de vitesse sur les tronçons à risques dans nos villages en prévention des accidents. Depuis la mise en place de ces contrôles réguliers, nous constatons une baisse des véhicules en infraction dans certaines rues, voire un statu quo sur l'ensemble des lieux contrôlés.

La police participe aussi activement lors de manifestations qui se déroulent dans nos différents villages. Elle collabore en matière de circulation, signalisation, sanitaire, sécurité et délivre le Label Fiesta pour les événements qui en font la demande.

Nous relèverons aussi la bonne collaboration avec le bureau communal pour le contrôle de l'habitant. Et c'est plus de 1'500 heures par an que celle-ci passe sur notre Commune.

Le service de la sécurité publique ne s'arrête pas à la police intercommunale car le corps de sapeurs pompiers du Vallon en fait partie intégrante.

La grande force de notre système de milice consiste en la mise en place de nombreux cours cantonaux pour la formation de

nos sapeurs et de leurs officiers: cours de perfectionnement, Polycom, porteurs, etc; et nous n'oublions pas les très importants cours de compagnie. Celui du printemps nous a conduits à St-Léonard où nous avons ressorti les échelles et entraîné le maniement d'engins en lieux difficiles. Celui d'automne nous a fait prendre de l'altitude, dans tous les sens du terme. Nous nous sommes retrouvés à Vercorin pour une simulation de feu de forêt, avec le montage d'une piscine sur le parking de la télécabine et l'engagement d'un hélicoptère. Celui-ci a impressionné et enchanté, petits et grands, qui se trouvaient dans notre station.

N'oublions pas de relever les nouveaux défis, avec engagement, au travers des services que nos sapeurs accomplissent pour les personnes, les animaux, l'environnement et les biens matériels. Les sapeurs-pompiers resteront toujours les partenaires décisifs pour lutter contre les éléments courants ou les situations d'urgence.

Je remercie tous les intervenants de la sécurité publique pour leur engagement et leur travail en faveur de nos concitoyens.

Je vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année et vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale



Taxes communales

TAXE DE PROMOTION TOURISTIQUE

La loi cantonale sur le tourisme, votée par le peuple, permet aux collectivités publiques communales d'encaisser une taxe servant à financer les activités touristiques de publicité et de marketing. Cette taxe est appelée la taxe de promotion touristique (TPT).

Notre commune par le biais de son Assemblée primaire a décidé souverainement d'introduire cette taxe. Elle a adopté un règlement qui définit le mode d'encaissement, ainsi que les secteurs d'activité assujettis.

Or, l'encaissement de cette taxe nous pose un véritable problème. De très nombreux contribuables rechignent à la payer, pour diverses raisons et notre administration dépense beaucoup d'énergie pour les rappeler à l'ordre sans toujours y parvenir. Cette situation est difficilement tolérable.

Les recettes de la taxe de promotion touristique sont absolument nécessaires pour permettre à Vercorin-Tourisme de remplir sa mission de promotion. A défaut, la Commune devra y subvenir par le biais du ménage communal et ce n'est pas son rôle.

Le règlement de cette taxe est délicat à appliquer. La limite entre l'assujetti et le non assujetti est parfois ténue. Le Conseil communal a pris la décision de réduire les exceptions au strict minimum et d'appeler à contribution tous les indépendants et entreprises qui répondent aux critères du règlement. En cas de doute, ces derniers ont la possibilité de recourir auprès du Conseil d'Etat.

En faisant les démarches utiles en vue de l'encaissement de cette taxe, l'administration ne fait que son travail, dans le respect de la volonté populaire. Un appel est donc lancé aux assujettis, afin qu'ils respectent les délais de paiement où alors, qu'ils recourent auprès du Conseil d'Etat, afin que celui-ci détermine définitivement leur statuts.

◀ Alain Perruchoud, Président

Affaires sociales

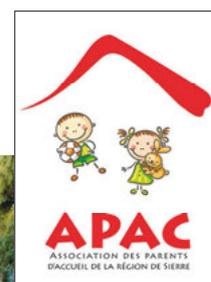
WANTED - PARENTS D'ACCUEIL

Pour répondre aux nombreuses demandes de placement émanant de la commune de Chalais, l'Association des Parents d'Accueil de la région de Sierre (APAC), recherche activement des parents susceptibles d'accueillir un ou plusieurs enfants, en âge préscolaire ou scolaire, durant la journée.

Cette activité professionnelle rémunérée, vous permet de déterminer vous-mêmes votre temps de travail. De plus, l'APAC propose un accompagnement, un encadrement et des formations continues adaptées à votre activité. De même, elle prend en charge les assurances nécessaires.

Vous êtes intéressé(e) ou vous avez besoin de renseignements complémentaires; alors n'hésitez pas à appeler Mme Catherine Valiquer (079 247 12 18 / 027 452 26 00) ou la soussignée (078 863 90 17). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale



Le chemin des écoliers qui mène à l'impasse des Crétouilles sera refait en 2016

Construction et tourisme

LE MOT DE PASCAL VEILLON

A VOS MARQUES, PRETS, PARTEZ! ENFIN PRESQUE...

La future piste de descente VTT de Vercorin à Chalais a été mise à l'enquête publique le 15 août dernier. Un mois plus tard, à la fin du délai de recours, seule une opposition d'un particulier a été déposée.

Toutes les études pour la création de cette piste ayant été menées dans les règles de l'art par un bureau d'ingénieur spécialisé, nous avons bon espoir que l'opposition soit levée rapidement par la commission cantonale des constructions. Si tout va bien, l'été prochain les marcheurs pourront gravir la Dérupe en toute quiétude et les «fous du guidon» s'offrir des sensations fortes sur un nouveau tracé noir fait par eux, rien que pour eux!

SUS A LA RESIDENCE!

Vercorin a mal à son tourisme, je ne vous apprends rien à ce sujet. Nous manquons cruellement de lits chauds. Certains hôtels sont ouverts par intermittence, et les résidences secondaires restent trop souvent vides.

Une possibilité nous est offerte, sur des terrains appartenant

aux remontées mécaniques, de créer une véritable résidence touristique. Des lits chauds toute l'année.

Le tableau est pourtant trop beau pour être vrai... D'un côté, les mandataires qui, pour un tel projet n'ont que faire d'une population inquiète face à la venue d'une telle masse de béton et de bois. Ils nous offrent un projet lourd «mais pas encore définitif, il sera amélioré» nous dit-on. De l'autre, justement cette population qui se laisse emporter par des informations imprécises, voire inexactes.

Oui l'architecture telle que présentée est massive et mérite qu'on l'améliore. Non ce n'est pas du low-cost du type clapiers à lapins. Je ne rentrerai ici pas plus dans les arguments des uns et des autres. Mais je déplore que tout ce monde n'ait pas la volonté de s'asseoir autour d'une table pour trouver le compromis entre contraintes et esthétique.

Le train est en train de passer, ne le ratons pas bon sang!

Je vous souhaite à tous, chers concitoyens, chers amis, de très belles vacances de fin d'année et une année 2016 emplie de bonheurs.

Les couverts de Foncouverte méritent quelques réflexions pour que le site reste attractif.



Bus navettes Vercorin

DES NOUVEAUTES POUR 2016

Suite à l'expérience acquise durant ces deux années, quelques adaptations vont être apportées à l'exploitation des bus navettes. Une liaison Vissoie-Vercorin est à l'étude.

SAISON 2014-2015

La deuxième année du service de bus a été un vif succès avec plus 37'300 passagers contre 32'200 pour la première année d'exploitation. Les lignes Mont et Liches ont progressé de 30% avec 230 passagers par jour en moyenne. La ligne téléphérique a aussi augmenté, mais dans une moindre mesure soit de 8% avec une moyenne de 178 passagers par jour.

Le record de passagers a été réalisé le 29 décembre 2014 avec 1'089 personnes, 650 pour les lignes Mont et Liches.

SAISON 2015-2016

Pour la troisième année consécutive, les bus navettes vont circuler dans le village de Vercorin pendant la saison d'hiver.

La ligne de bus Téléphérique – Télécabine circulera tous les jours du 19 décembre 2015 au 3 avril 2016 à la cadence du téléphérique, soit chaque 15 minutes pendant la haute saison.

Les bus des lignes des Liches et du Mont circuleront tous les week-ends et la semaine pendant la haute saison à la cadence d'une ½ heure.

En cas d'ouverture du domaine skiable les week-ends des 5/6/7/8 et 12/13 décembre 2015 tous les bus circuleront.

LES NOUVEAUTES :

En cas d'ouverture de la piste de ski du Bisse, la ligne des Liches est prolongée jusqu'au réservoir afin de récupérer les skieurs. Ceux-ci n'auront plus besoin d'emprunter des petits chemins pour rejoindre le Lavioz et le domaine skiable.

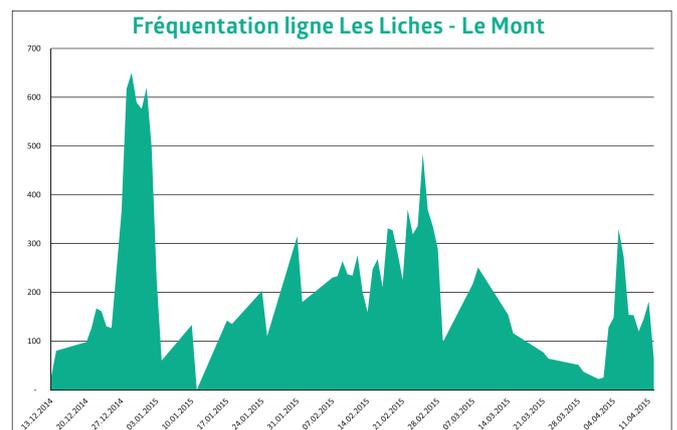
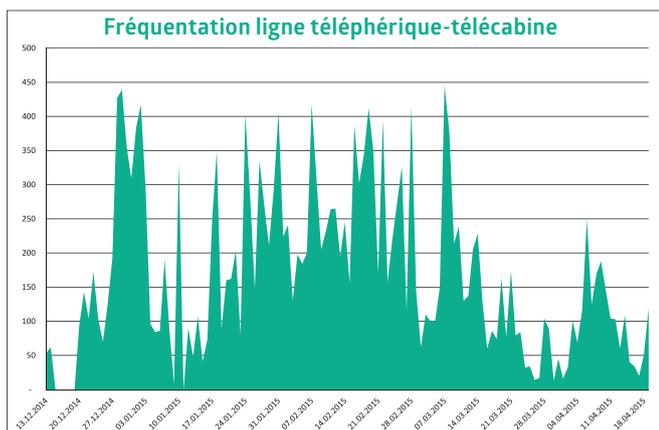
Afin de tenir compte des différentes remarques que nous avons reçues, nous modifions l'exploitation de la basse saison. Le bus navette desservira toutes les lignes Téléphérique – Mont – Liches. De cette manière toutes les lignes seront en fonction, mais la cadence sera diminuée. La ligne du téléphérique aura une cadence à la ½ d'heure et les lignes Mont-Liches une cadence de ¾ d'heure.

LIAISON AVEC VISSOIE :

Nous sommes toujours en attente de la concession Vercorin-Vissoie. Nous avons tout de même l'espoir d'introduire une liaison hiver / été Vercorin – Vissoie en 2016.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nouveau ces bus navettes durant l'hiver 2015-2016, service tant apprécié de la population et de nos hôtes.

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal



RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Les espaces publics sont des lieux de vie appréciés par nos habitants, enfants et hôtes. Plusieurs installations communales méritaient une réfection. Le premier dossier de rénovation qui a commencé c'est les places de jeux. La place de jeux de Chalais a été totalement refaite et celle du Lavioz à Vercorin partiellement rénovée. En plus du plaisir des utilisateurs, ces réfections permettent la remise aux normes des jeux. En 2016, nous continueront la réfection de ces places de jeux.



La terrasse du bâtiment administratif de Vercorin se trouvait aussi dans un état critique tant au niveau du revêtement que des barrières. Le toit a été refait avec une augmentation de l'isolation, une nouvelle étanchéité et un nouveau revêtement. Les barrières aussi trop basses et dangereuses seront remplacées par une barrière en verre plus sécurisant et coupe vent.



Le reposoir de Vercorin, lieu très apprécié pour admirer le paysage, se reposer, lire etc, méritait aussi une amélioration des accès et un changement des bancs. L'été prochain ce lieu retrouvera sa verdure pour le plaisir des promeneurs.



Il reste encore plusieurs lieux et installations à rénover pour les années futures pour le bien-être de nos citoyens et nos hôtes. En 2016, les projets sont prêts à être réalisés !

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal

MANIFESTATIONS 2016

Date				Lieu	Manifestation et organisateur
JANVIER					
Samedi	2	janvier	2016	Pàm	Fête des Rois et galette géante
Samedi	30	janvier	2016	SPC	Souper de soutien - FC Chalais
FEVRIER					
Jeudi	4	février	2016		
Vendredi	5	février	2016	SPC	Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Samedi	6	février	2016		
Dimanche	7	février	2016		
Mardi	9	février	2016		Carnaval des enfants à Vercorin
Dimanche	21	février	2016	SPC	Concert de l'Ensemble de Cuivres Valaisans
Mercredi	24	février	2016	Chapelle	Saint Mathias - Messe à 10 h. 30 - Confrérie de la Chapelle de Réchy
Dimanche	28	février	2016	SPC - CSV	Votations fédérales
MARS					
Samedi	12	mars	2016		
Dimanche	13	mars	2016	SPC	Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche	19	mars	2016	SPC	10 ^{ème} anniversaire de la Guggenmusik Brik's Tonnos
Dimanche	19	mars	2016	CdM	Concours interne - Ski-Club Vercorin-Chalais
Dimanche	27	mars	2016		Fête de Pâques
AVRIL					
Samedi	2	avril	2016	SPC	Concert annuel - Amicale des Accordéonistes
Dimanche	3	avril	2016	CdM	Fête de la fin de saison
Samedi	9	avril	2016	CSV	Assemblée générale annuelle - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Samedi	16	avril	2016	SPC	Concert annuel - Harmonie L'Avenir
Samedi	23	avril	2016	SPC	Concert annuel - Chœur-mixte L'Espérance avec Chœur-mixte de Sierre
MAI					
Dimanche	1 ^{er}	mai	2016	EC	Première communion
Dimanche	7	mai	2016	Chermignon	Amicale du Rawyl - Harmonie L'Avenir
Vendredi	13	mai	2016	EB	Réception du Président du Grand-Conseil
Samedi	14	mai	2016	CSV	Km Vertical (21 mai)
Dimanche	15	mai	2016	Crans-Montana	Festival des musiques Sierre-Loèche - Harmonie L'Avenir
Samedi	21	mai	2016	Local des jeunes	Assemblée générale annuelle - Chalais-Jeunesse
Jeudi	26	mai	2016	EV	Fête-Dieu - Procession à Vercorin
Jeudi	26	mai	2016	EB	Journée famille - Harmonie L'Avenir
Samedi	28	mai	2016	SPC	Audition Ecole de Musique - Harmonie L'Avenir
Dimanche	29	mai	2016	SPC	Assemblée générale annuelle - Ski-Club Vercorin-Chalais

Date				Lieu	Manifestation et organisateur
JUIN					
Samedi	4	juin	2016	SPC	Concert avec Società Filarmonica Favriese - Harmonie L'Avenir
Dimanche	5	juin	2016	EB	Slow Up
Dimanche	5	juin	2016	SPC - CSV	Votations fédérales
Samedi	11	juin	2016	EB	Assemblée générale annuelle - Brik's Tonnos
Dimanche	12	juin	2016	EB	Concours interne - Groupement des Pêcheurs
Dimanche	12	juin	2016	Sous la Cure	Inauguration du nouveau local - Chanson de Vercorin
Dimanche	19	juin	2016	EB	Assemblée générale annuelle - Volley Ball Club Chalais
JUILLET					
Samedi	9	juillet	2016		Camp des Jeunes (40 ^{ème} anniversaire) - Chalais-Jeunesse
Samedi	16	juillet	2016		
Dimanche	24	juillet	2016		Journée santé Nature - Vercorin Tourisme
Lundi	18	juillet	2016		Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs
Vendredi	29	juillet	2016		
Vendredi	29	juillet	2016	EB	Passeport-Vacances - Fête finale - Edelweiss Loisirs
AOÛT					
Lundi	1 ^{er}	août	2016	Pàm + Lavioz	Fête Nationale
Samedi	6	août	2016	Sigeroulaz	Camp de musique - Harmonie L'Avenir
Dimanche	14	août	2016		
Dimanche	14	août	2016	CSV	Concert final du camp de musique - Harmonie L'Avenir
Dimanche	14	août	2016	Pàm + Vercorin	Marché d'artisans créateurs - Vercorin Tourisme
Lundi	15	août	2016	CdM	Fête de l'Assomption - Messe au Crêt-du-Midi à 11 h
Samedi	20	août	2016	Vercorin	La rue est à vous - Vercorin Tourisme
Vendredi	26	août	2016		Fête au village - Amicale des Accordéonistes
Samedi	27	août	2016	Place Réchy	
SEPTEMBRE					
Lundi	5	septembre	2016	CSV	Assemblée générale annuelle - Unihockey à 19h30
Dimanche	18	septembre	2016	Lavioz / CSV	Journée famille - Ski-club Brentaz-Vercorin
Dimanche	18	septembre	2016	Grône	Festival de chant - Chœur-mixte L'Espérance (Inauguration de la SP double à Grône)
Dimanche	18	septembre	2016	EB	Assemblée générale + Journée famille - Parti Libéral-Radical
Dimanche	25	septembre	2016	SPC - CSV	Votations fédérales
Dimanche	25	septembre	2016	EB	Assemblée générale + sortie familiale - Parti Démocrate-Chrétien
OCTOBRE					
Samedi	8	octobre	2016	SPC	Loto - Société de Gymnastique
Jeudi	13	octobre	2016	SPC	Assemblée générale annuelle - Société de Gymnastique
Dimanche	16	octobre	2016	MBC	Saint-Gall - Assemblée des Président-e-s des sociétés locales
Dimanche	16	octobre	2016	EC	Fête patronale - Saint-Gall
Dimanche	16	octobre	2016	SPC - CSV	Elections communales (Conseil municipal + Juge et Vice-Juge)
Samedi	22	octobre	2016	CSV	Souper des bénévoles - Chalais Jeunesse +

Date				Lieu	Manifestation et organisateur
NOVEMBRE					
Mardi	1	novembre	2016	SPC	Loto de la Toussaint - Chœur-mixte L'Espérance
Dimanche	6	novembre	2016	EB + CSV+PàM	La Dérupe - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Vendredi	11	novembre	2016	Place Réchy	Ouverture du Carnaval chalaisard 2017
Dimanche	13	novembre	2016	SPC - CSV	Elections communales (Président et Vice-Président + Juge et Vice-Juge 2 ^{ème} tour)
Dimanche	20	novembre	2016	SPC	Sainte Cécile - Organisation Chœur-mixte L'Espérance
Samedi	26	novembre	2016	SPC	Souper de soutien - Harmonie "L'Avenir"
Dimanche	27	novembre	2016	SPC - CSV	Votations fédérales + Elections communales (Président et Vice-Président 2 ^{ème} tour)
DECEMBRE					
Samedi	3	décembre	2016	SPC	Fête de Sainte Barbe - Assemblée générale + Souper - Société La Cible
Mardi	6	décembre	2016	SPC	Fête de Saint-Nicolas - Chalais Jeunesse
Mardi	6	décembre	2016	MBV	Fête de Saint-Nicolas - Vercorin Tourisme
Jeudi	8	décembre	2016	Chapelle	La Tâtée - Confrérie de la Chapelle
Samedi	10	décembre	2016	SPC	Spectacle de Noël - Société de Gymnastique
Samedi	10	décembre	2016	Local Musique	Assemblée générale annuelle - Harmonie L'Avenir
Vendredi	16	décembre	2016	Local des jeunes	Film + goûter de Noël
Samedi	24	décembre	2016	EC	Messe de minuit - Crèche vivante - Chalais Jeunesse
Samedi	24	décembre	2016	PàM	Noël au village - Vercorin Tourisme
Mercredi	28	décembre	2016	CSV	Loto - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Lundi	26	décembre	2016	Sigeroulaz	Camp de ski - Ski-club Vercorin-Chalais
Samedi	31	décembre	2016	CSV	Concert de fin d'année - Harmonie L'Avenir

Abréviations

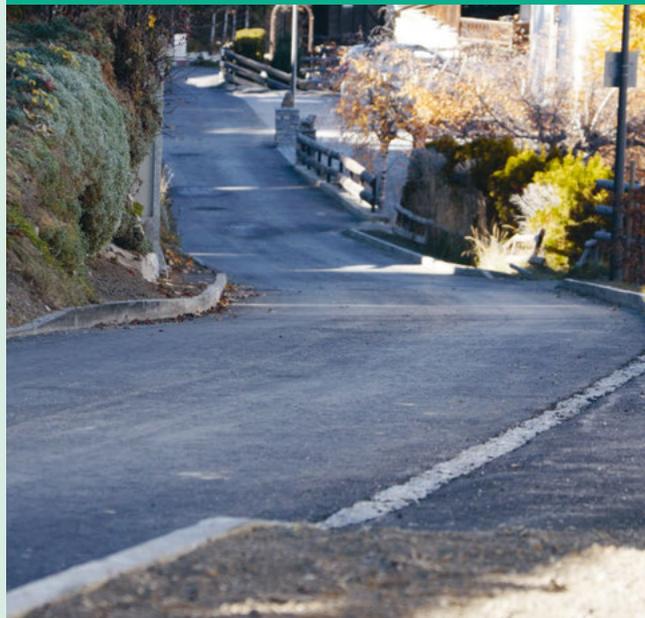
Salle polyvalente Chalais	SPC	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Maison bourgeoisiale Chalais	MBC	Eglise Vercorin	EV
Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle du Bouillet	Briey
Maison bourgeoisiale Vercorin	MBV	Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	PàM	Crêt-du-Midi	CdM
Espace Bozon	EB	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Stand de tir Réchy	Stand
Place des Chevaliers	PLC	Local Sous la Cure	Sous la Cure
Eglise Chalais	EC		

INFORMATIONS DIVERSES

La route du Bisse, à Vercorin, a été sécurisée par une glissière adaptée aux paysages de montagne.



Avec l'achèvement de la dernière étape des travaux, le chemin de Tracuit, à Vercorin, a maintenant belle allure.



Save the date

RECEPTION DU PRESIDENT DU GRAND-CONSEIL

Le 13 mai 2016, notre commune aura l'honneur de recevoir le nouveau Président du Grand-Conseil, en la personne de M. Edmond Perruchoud. La population sera bien entendu invitée à participer à une partie de la manifestation.

Réservez déjà la date, le programme vous sera communiqué en temps voulu.

NONAGÉNAIRES 2016

Nom(s)	Prénom(s)	Né(e) le
Luisier	Marc, Jérémie	25.01.26
Antille né(e) Christen	Olive, Léopoldine	22.03.26
Zuber né(e) Voide	Lucette, Louise	04.05.26
Devanthéry	Charles	12.05.26
Lurati	Giangiacomo	26.05.26
Rudaz né(e) Chapuis	Simone, Ida	21.07.26
Martin	Joseph, Robert dit Joseph	21.09.26
Rossier né(e) Kuhn	Emma, Martha	04.10.26

Exercice 2016

BUDGET COMMUNAL

MESSAGE INTRODUCTIF

Le budget 2016 s'inscrit dans un environnement économique national et cantonal incertain, notamment en raison de la cherté du franc. Les votations populaires, l'évolution de la demande extérieure, la politique monétaire ou encore les relations entre la Suisse et l'Union européenne constituent autant de facteurs et d'incertitudes pouvant influencer l'activité économique en Suisse. Au niveau international, la croissance de l'économie est timide. En effet, les pays émergents se trouvent dans une situation économique précaire. La Chine subit un recul net de sa croissance et le Brésil est confronté à un repli de ses performances économiques. La récession et la crise touchent la Russie et la Grèce.

Les défis futurs ne manqueront pas au niveau des finances et notre collectivité devra continuer en priorité à assurer ses tâches de base.

APERÇU GENERAL

Le budget 2016 suit à nouveau la règle de l'équilibre financier avec des excédents de recettes suffisants pour permettre les amortissements comptables obligatoires, imposés par l'ordonnance sur la gestion financière des communes. Les investissements continuent d'être soutenus et variés.

La situation financière de notre collectivité est qualifiée de bonne, selon les critères de l'Etat du Valais. La dette par habitant est maintenant passée dans la catégorie «faible» et se monte à CHF 2'782.

Cet état de fait est satisfaisant dans un contexte où pour l'avenir, les inquiétudes subsistent. Les conséquences directes ou indirectes du fléchissement de l'économie touristique et de la construction sur les finances communales sont, à l'heure actuelle, difficilement chiffrables. La prudence, notamment en matière de prévisions fiscales reste essentielle. C'est dans ce sens qu'a été préparé le budget 2016 ainsi que la planification pluriannuelle 2017-2020.

Le budget de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de CHF 1'922'478.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à CHF 13'926'508 pour des revenus évalués à CHF 14'167'986. Les charges progressent de 1.8% alors que les revenus augmentent de 1.2%.

La couverture des charges se monte à 101.7%, ce qui signifie que la couverture des charges est satisfaisante, en d'autres termes que le train de vie de la commune est raisonnable.

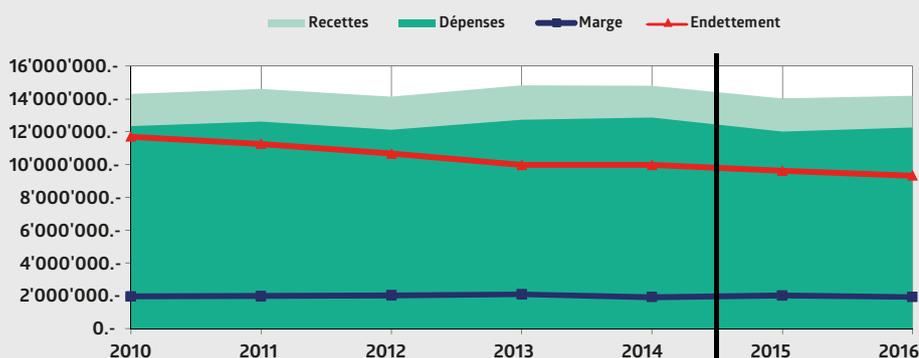
Après enregistrement des amortissements ordinaires de CHF 1.681 million, le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus de CHF 241'478.

Les investissements bruts s'élèvent à CHF 2.320 millions pour des recettes de CHF 686'000.

Les investissements nets sont de CHF 1.634 million. Il en résulte un excédent de financement de CHF 288'478.

Evolution dépenses, recettes, marge d'autofinancement et endettement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses	12'321'036.-	12'607'294.-	12'101'105.-	12'719'995.-	12'876'379.-	11'994'254.-	12'245'508.-
Recettes	14'277'917.-	14'592'458.-	14'123'447.-	14'816'318.-	14'799'895.-	14'006'966.-	14'167'986.-
Marge	1'956'881.-	1'985'164.-	2'022'342.-	2'096'323.-	1'923'516.-	2'012'712.-	1'922'478.-
Endettement	11'694'888.-	11'263'260.-	10'669'433.-	9'968'602.-	9'971'168.-	9'607'916.-	9'319'438.-



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en CHF
029.319.02	Réception du Président du Grand Conseil	Prévision de charges pour cette réception.	150'000
210.352.00	Direction des écoles primaires	Nouvelle direction généralisée des écoles	20'000
211.352.00	Direction des écoles - CO	Nouvelle direction généralisée des écoles	20'000
330.314.00	Entretien des sentiers pédestres	Réfection complète du chemin des écoliers (sous l'école)	24'500
330.314.20	Entretien des petits bâtiments communaux	Renouvellement de la climatisation au centre funéraire et participation à la réfection de la place de Foncouverte à Briey	21'000
580.366.00	Services assistances / avances pensions alim.	Augmentation de l'aide sociale	114'400
651.365.10	Transports touristiques	Mise en place, en collaboration avec la commune d'Anniviers, d'une ligne de bus reliant Vercorin à Vissoie	57'500
720.318.00	Enlèvement des ordures ménagères	Déplacements de 2 moloks	26'000

REVENUS - TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en CHF
860.435.00	Ventes d'électricité	Diminution des recettes due à la baisse du prix de l'électricité	152'000

Budget de fonctionnement

2016

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	12'245'508
Revenus financiers	+ fr.	14'167'986
Marge d'autofinancement	= fr.	1'922'478

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	+ fr.	1'922'478
Amortissements ordinaires	- fr.	1'681'000
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	= fr.	241'478

Budget des investissements

Dépenses	+ fr.	2'320'000
Recettes	- fr.	686'000
Investissements nets	= fr.	1'634'000

Financement

Marge d'autofinancement	+ fr.	1'922'478
Investissements nets	- fr.	1'634'000
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement	= fr.	288'478

La projection des recettes fiscales pour l'année 2016 se base sur les taxations 2013 notifiées et les premières taxations 2014. L'arrivée des nouveaux contribuables a également été prise en compte.

Ainsi, la baisse de recettes, due notamment aux augmentations des déductions forfaitaires pour les primes et cotisations d'assurances maladie, est compensée par l'arrivée de nouveaux contribuables.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements comptables s'élèvent à CHF 1'681'000. Des amortissements complémentaires de CHF 300'000 sur les actions de la télécabine, de CHF 7'000 sur le bâtiment de la Forge et de CHF 30'000 sur le bâtiment de la Postale ont été comptabilisés.

Les articles 51 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes précisent les principes applicables en matière d'amortissement. Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de 10% de sa valeur résiduelle. Des taux d'amortissement différenciés selon le type d'actifs et de la durée d'utilisation des installations sont autorisés sous réserve que le total des amortissements représente au minimum 10% du patrimoine administratif déterminant. Le taux d'amortissement 2016 s'établit à 10% en respect des dispositions en la matière.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements affiche des dépenses brutes de CHF 2.320 millions couvertes à hauteur de CHF 686'000 par des recettes.

Le financement de ces projets a été assuré 100% par la marge d'autofinancement de l'exercice. Le volume net des investissements atteint CHF 1.634 million.

CONSIDERATIONS FINALES

Le budget 2016 s'inscrit dans la ligne des résultats comptables des exercices précédents.

La rigueur financière appliquée et suivie depuis de nombreux exercices permet le développement continu des infrastructures communales tout en réduisant progressivement la dette nette.

Cependant, ce constat ne doit pas occulter les prochains défis auxquels la Commune devra faire face. L'environnement économique touristique, les votations populaires sur les résidences secondaires, ainsi que la cherté du franc suisse pénalisent fortement l'activité touristique. Les projets communaux et privés planifiés pour l'année 2016 seront d'une importance capitale pour le développement économique de notre Commune et influenceront très fortement les prochaines années.

La route des Giettes sera réparée, petit à petit, dans les endroits nécessaires



Le remplacement de la conduite du torrent du Taillis a nécessité le creusement d'une importante fouille, entre le chemin de Chorechalaz et la rue des Harroz, à Chalais.



DÉTAILS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTES 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'068'500	107'000	1'008'400	109'400	990'113	106'736
012 Exécutif	153'000		155'000		157'808	
020 Administration des finances et contrib.	197'000		199'000		191'298	449
029 Administration générale, divers	668'500	107'000	574'400	109'400	541'007	106'287
098 Tâches non ventilées	50'000		80'000		100'000	
1 Sécurité publique	621'830	159'200	615'750	160'200	664'669	128'186
100 Cadastre	136'000	48'000	135'500	48'000	143'035	46'655
101 Justice divers		2'500		2'500		3'000
102 Police de l'habitant et étrangers	85'000	34'000	84'000	34'000	95'159	31'407
113 Corps de police locale	181'200	21'700	174'500	21'700	170'593	18'290
121 Tribunal de Sierre	9'800		9'150		9'761	
122 Chambre pupillaire	67'000		67'300		60'469	
129 Tribunal de police	1'500		1'500			
140 Police du feu	72'200	50'000	67'200	50'000	83'921	23'542
150 Administration	2'030		5'000		5'000	
160 Protection civile	17'100	3'000	21'600	4'000	16'194	5'292
198 Tâches non ventilées	50'000		50'000		80'537	
2 Enseignement et formation	2'768'470	150'850	2'774'150	148'650	2'772'913	128'251
210 Ecole primaire	1'665'870	95'350	1'605'410	93'150	1'651'585	98'687
211 Ecole secondaire - Cycle d'orientation	843'370		769'600		816'548	
220 Ecoles spécialisées	27'230		27'140		25'473	
239 Autres tâches formation professionnelle	111'000	55'500	111'000	55'500	60'430	29'564
298 Tâches non ventilées	121'000		261'000		218'877	
3 Culture, loisirs et culte	1'004'820	44'915	931'120	44'415	897'726	44'502
300 Bibliothèque	124'900	15'000	123'800	15'000	143'253	13'412
303 Sociétés locales	108'800		100'600		101'134	
309 Autres tâches culturelles	84'100	25'000	87'200	25'000	98'678	25'000
330 Parcs publics et chemins pédestres	148'400	2'315	84'900	1'815	108'028	5'210
340 Sports	153'700	2'600	168'700	2'600	169'856	880
390 Eglise catholique romaine	167'000		167'000		158'855	
391 Eglise réformée évangélique	17'920		17'920		17'920	
398 Tâches non ventilées	200'000		181'000		100'000	

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTES 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4 Santé	283'000		230'500		194'141	
440 Centre médico-social régional	106'500		106'500		121'632	
450 Financement prise en charge ambulatoire des addictions	9'500		9'500			
460 Prophylaxie dentaire	80'000		80'000		72'510	
470 Contrôle denrées alimentaires	5'800		5'800			
490 Financement dispositif pré-hospitalier	31'200		28'700			
498 Tâches non ventilées	50'000					
5 Prévoyance sociale	1'731'140	11'700	1'563'790	11'700	1'540'635	12'077
500 Agence AVS	18'000	11'700	16'200	11'700	18'103	12'077
520 Assurance maladie	362'800		360'850		353'861	
530 Prestations complémentaires AVS et AI	148'440		140'540		188'570	
540 Curatelles éducatives	17'600					
541 Garderie d'enfants, crèches	332'600		302'000		287'882	
550 Handicapés	274'900		271'400		339'344	
570 Financement EMS - soins longues durées	192'800		192'800			
580 Aide sociale individuelle	347'800		233'400		301'638	
582 Fonds cantonal pour l'emploi	32'000		39'100		51'236	
589 Politique intrégration	4'200		7'500			
6 Trafic	2'192'730	171'960	2'157'530	166'960	2'171'429	208'128
610 Routes cantonales	129'400		185'300		240'219	
620 Réseau des routes communales	711'130	15'800	754'930	15'800	796'300	24'535
621 Parkings et places de stationnement	21'000	67'160	21'000	62'160	29'853	77'294
622 Ateliers	84'800		73'100		80'990	
650 Entreprises de trafic régional	50'000		50'000		52'520	
651 Entreprises de trafic local	236'400		178'200		190'894	
698 Autres tâches relatives au trafic	960'000	89'000	895'000	89'000	780'652	106'300
7 Protection et aménag. de l'environnement	2'670'100	2'293'000	2'996'000	2'238'000	2'964'641	2'254'698
700 Approv. et alimentation en eau potable	871'500	800'000	926'000	780'000	840'812	780'999
710 Assainissement des eaux usées	330'300	660'000	394'300	630'000	366'138	631'344
711 Station d'épuration des eaux usées	350'000		362'500		368'355	
720 Traitement des déchets	641'700	716'000	626'600	710'000	777'166	714'885
721 Usine d'incinération des déchets	150'000		195'000		175'105	
740 Cimetières, crématoires et columbariums	7'800	26'000	6'800	26'000	10'764	26'850
750 Correction des eaux	113'000	31'000	50'000	22'000	60'836	28'315
790 Aménagement du territoire	71'800	60'000	129'800	70'000	88'287	72'306
792 Construction de logements			120'000		120'082	
798 Tâches non ventilées	134'000		185'000		157'096	

	BUDGET 2016		BUDGET 2015		COMPTES 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8 Economie publique	601'815	220'400	425'786	372'400	574'770	480'848
800 Agriculture	47'600	32'400	45'800	32'400	57'318	31'092
801 Irrigation	5'700		4'500		5'667	
810 Sylviculture	8'000		8'000		27'013	
830 Société de développement	151'500	60'000	151'500	60'000	161'738	213'928
840 Industrie, artisanat et commerce	73'015		65'986		59'646	
860 Electricité	161'000	128'000	150'000	280'000	152'812	235'828
870 Exploitations artisanales	50'000				6'669	
898 Tâches non ventilées	105'000				103'907	
9 Finances et impôts	984'103	11'008'961	980'228	10'755'241	1'781'892	11'436'469
900 Impôts personnes physiques	172'000	8'252'000	143'000	8'122'730	541'237	8'607'821
901 Impôts personnes morales		590'000		550'000	146	622'995
909 Impôts payés à d'autres collectivités	8'000		8'000		11'492	
920 Péréquation financière		1'039'101		1'015'051		1'147'646
932 Concessions et redevances		74'700		67'700	9'750	101'077
940 Intérêts	443'903	707'620	467'628	653'620	548'710	670'015
942 Immeubles du patrimoine financier	23'200	166'640	24'600	160'640	22'916	102'472
943 Domaines		178'900		185'500		184'444
998 Tâches non ventilées	337'000		337'000		647'643	

Compte de fonctionnement par tâche	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'068'500	107'000	1'008'400	109'400	990'113	106'736
Sécurité publique	621'830	159'200	615'750	160'200	664'669	128'186
Enseignement et formation	2'768'470	150'850	2'774'150	148'650	2'772'913	128'251
Culture, loisirs et culte	1'004'820	44'915	931'120	44'415	897'726	44'502
Santé	283'000	-	230'500	-	194'141	-
Prévoyance sociale	1'731'140	11'700	1'563'790	11'700	1'540'635	12'077
Trafic	2'192'730	171'960	2'157'530	166'960	2'171'429	208'128
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'670'100	2'293'000	2'996'000	2'238'000	2'964'641	2'254'698
Economie publique, yc services industriels	601'815	220'400	425'786	372'400	574'770	480'848
Finances et impôts	984'103	11'008'961	980'228	10'755'241	1'781'892	11'436'469
Total des charges et des revenus	13'926'508	14'167'986	13'683'254	14'006'966	14'552'929	14'799'895
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	241'478		323'712		246'966	

DÉTAIL DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2016

Objet	Travaux	Dépenses	Recettes	Total général
Bisse des Marais, Vercorin				
	Achat de terrains et investigations géotechniques	80'000		80'000
Cimetière Vercorin				
	Création d'un espace pour les tombes cinéraires	15'000		15'000
Crèche Les Jasmins, Chalais				
	Aménagement d'un bureau et de rangements	25'000		25'000
Eclairage public				
	Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public	50'000		50'000
Glissement RC 626				
	Participation de l'Etat du Valais		-336'000	-336'000
	Piste d'accès et forages	420'000		420'000
Infrastructures touristiques				
	Amélioration des infrastructures touristiques communales	200'000		200'000
Institution handicapés				
	Participation communale à l'investissement cantonal	20'000		20'000
PAD Fontany				
	Construction de la route principale, pose des conduites industrielles et goudronnage de la première couche	400'000		400'000
	Participation de tiers		-250'000	-250'000
Places des Avouinsettes				
	Réfection complète de la place de jeux	110'000		110'000
Planards - Réservoir d'eau bute				
	Adaptation de l'équipement de la chambre des vannes	25'000		25'000
REP - Remise en état périodique des bisses				
	Bisses de Briey et Vercorin	20'000		20'000
Réseau d'eau potable				
	Remplacement de la conduite d'eau sur 400 ml entre le réservoir du Perrec et le quartier de la Pierre	165'000		165'000
Rhône				
	Participation communale à la 3ème correction du Rhône	25'000		25'000
Route de Vercorin				
	Pose de conduites d'eau, d'eaux claires et d'égout dans le secteur de la Pierre	130'000		130'000
Routes cantonales				
	Participation communale à la réfection des routes cantonales	50'000		50'000
Rue des Fermes, Réchy				
	Remplacement des conduites d'eau et d'égout, pose d'une conduite d'eau claire et réfection du coffre de la route sur 115 ml	200'000		200'000
Sentiers didactiques				
	Réalisation du réseau de sentiers "de Chalais aux chalets...en passant par..."	35'000		35'000
Taxes des services publics				
	Raccordement au réseau d'eau		-50'000	-50'000
	Raccordement au réseau d'égout		-50'000	-50'000
Terrains				
	Acquisition de terrains	200'000		200'000
Zone à bâtir				
	Equipement de zones	150'000		150'000
Total général		2'320'000	-686'000	1'634'000

INVESTISSEMENTS 2016, PAR TÂCHE

Compte des investissements par tâche

Budget 2016

	Charges	Revenus
Autorité générale	-	-
Sécurité publique	-	-
Enseignement et formation	-	-
Culture, loisirs et culte	310'000	-
Santé	-	-
Prévoyance sociale	45'000	-
Trafic	422'000	93'800
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'543'000	592'200
Economie publique, yc services industriels	-	-
Finances et impôts	-	-
Total des dépenses et des recettes	2'320'000	686'000
Excédent de dépenses		1'634'000
Excédent de recettes	-	

PLAN QUADRIENNAL

Plan quadriennal

	Budget prévisionnel			
	2017	2018	2019	2020
Dépenses	12'673'000.-	13'097'000.-	13'522'000.-	13'946'000.-
Recettes	14'607'000.-	15'046'000.-	15'484'000.-	15'923'000.-
Marge	1'934'000.-	1'948'000.-	1'963'000.-	1'977'000.-
Endettement	8'933'000.-	8'543'000.-	8'150'000.-	7'755'000.-
Fortune	4'069'000.-	4'361'000.-	4'676'000.-	5'011'000.-
Invest. nets	1'547'000.-	1'559'000.-	1'570'000.-	1'582'000.-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

Horaires

Déchetterie intercommunale des Etreys

	Toute l'année
Lundi	14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h / 14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Déchetterie de Vercorin

	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 ^{er} novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
chalais@chalais.ch
www.chalais.ch



**Le Conseil communal
 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
 et ses meilleurs vœux pour 2016!**